|  |
| --- |
| AMR 23/8941/2025 – Colombie - 21 janvier 2025 |
| URGENT ACTION |  | UA 005/25 |
| Il faut protéger les civil·e·s au Catatumbo |
| COLOMBIE |

Depuis le 16 janvier, la région du Catatumbo (nord-est de la Colombie) est en proie à des violences armées, à la suite d’affrontements entre les groupes armés Armée de libération nationale (ELN) et État-major général des blocs et des fronts (EMBF), un groupe dissident des anciennes Forces armées révolutionnaires de Colombie - Armée du peuple (FARC-EP). Certaines sources ont fait état de l’homicide de dizaines de civil·e·s, de déplacements forcés massifs de milliers de personnes et de risques accrus de confinements forcés, d’autres meurtres et de disparitions forcées. Nous appelons les autorités colombiennes à prendre d’urgence toutes les mesures nécessaires pour protéger les civil·e·s dans la région du Catatumbo, notamment les défenseur·e·s des droits humains.

Située dans le nord-est de la Colombie, dans le département du Norte de Santander, la région du Catatumbo s’étend entre les Andes orientales et les environs du lac Maracaibo au Venezuela. Il s’agit d’une région riche en ressources naturelles, en particulier en pétrole, où l’extrême pauvreté, les degrés élevés de militarisation et de violence, ainsi que le manque d’accès à la santé, à l’alimentation, à l’éducation, à l’eau et au logement ont créé un environnement hostile pour les dirigeant·e·s associatifs et les activités de défense des droits humains. Cette région manque par ailleurs d’infrastructures et de connexions avec le reste de la Colombie et demeure l’un des principaux lieux de culture de feuilles de coca et de production de coca dans le pays.

Amnesty International recense depuis plusieurs années des violences visant les défenseur·e·s des droits humains dans la région du Catatumbo, en se concentrant sur le Comité d’intégration sociale du Catatumbo (CISCA). Depuis 2020, Amnesty International souligne que le travail du CISCA en faveur des droits humains a été entravé par deux facteurs de risques collectifs majeurs : le degré élevé de violence dans sa zone d’influence, en particulier contre les dirigeant·e·s associatifs, et les mesures d’éradication forcée des cultures de feuilles de coca. Amnesty International reconnait par ailleurs que l’extrême pauvreté et les entraves aux droits économiques et sociaux créent un environnement tendu et hostile dans la région, en particulier pour les dirigeant·e·s associatifs.

Amnesty International a constaté au mois de juillet 2023 que les autorités colombiennes avaient mis fin aux opérations d’éradication forcée des feuilles de coca et qu’il y avait une diminution relative de l’activité militaire dans la région, tant de la part des forces de sécurité de l’État que des groupes armés. Cependant, la longue histoire de la militarisation et l’impact humanitaire du conflit armé n’ont pas permis de favoriser un environnement sûr pour la mobilisation sociale et les activités de défense des droits humains, d’autant que les agissements des groupes armés se sont poursuivis, voire intensifiés, dans les régions voisines.

Aujourd’hui, un an et demi plus tard, les affrontements entre groupes armés ont repris, suscitant des inquiétudes quant à la sécurité de la population civile, y compris des défenseur·e·s des droits humains, des dirigeant·e·s associatifs et d’anciens membres des FARC-EP démobilisés en 2016. Le 16 janvier, des affrontements ont été signalés entre deux groupes armés, l’Armée de libération nationale (ELN) et des groupes dissidents des anciennes Forces armées révolutionnaires de Colombie - Armée du peuple (FARC-EP), connus sous le nom d’État-major général des blocs et des fronts (EMBF). Dans un contexte de violence armée accrue dans la région, les médias, les représentant·e·s de l’ONU dans le pays, les autorités nationales et les associations ont signalé des homicides de civil·e·s, notamment de responsables associatifs et d’anciens membres des FARC-EP démobilisés en 2016. Ces informations ont donné lieu à des inquiétudes concernant les risques élevés de nouveaux meurtres, de déplacements forcés massifs, de confinements forcés et de disparitions forcées.

Le 18 janvier, le Bureau de la défenseure du peuple a partagé des chiffres préliminaires faisant état d’une soixantaine d’homicides dans les municipalités de Convención, Ábrego, Teorama, El Tarra, Hacarí et Tibú, et a souligné le risque particulier auquel sont exposées les personnes ayant des responsabilités associatives et/ou les anciens membres des FARC-EP démobilisés en 2016, compte tenu des déclarations publiques faites par le groupe armé ELN à leur égard. Le Bureau de la défenseure du peuple a également signalé des déplacements forcés de peuples autochtones et de communautés paysannes, dont 850 familles arrivées à Ocaña, près de 2’500 personnes à Tibú, des centaines de familles à Cúcuta et au moins 60 personnes arrivées dans la région de Zulia, au Venezuela (d’après le ministère colombien des Affaires étrangères). Le 19 janvier, la défenseure a donné le chiffre d’au moins 11’000 personnes déplacées de force dans la région.

Les autorités colombiennes ont affirmé que leur priorité était de protéger la population civile. Selon elles, des évacuations ont été effectuées ces derniers jours. Le risque persiste néanmoins et des mesures supplémentaires sont nécessaires pour garantir la protection de ces personnes.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **3 février** 2025.
* Langue(s) préférée(s): **espagnol\***. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS AU Président | COPIES À  |
| Gustavo Petro UrregoPresidente de la RepúblicaCarrera 8 No. 7-26BogotáColombiaE-mail: contacto@presidencia.gov.co.Twitter/X: @petrogustavo | Ambassade de la République de ColombieZieglerstrasse 293007 BerneFax: 031 350 14 09E-mail: esuiza@cancilleria.gov.co |
| ⭢ **Modèle de lettre en \*espagnol** et guide **réseaux sociaux** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 005/25** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Gustavo Petro Urrego
Presidente de la República
Carrera 8 No. 7-26
Bogotá
Colombia

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude face aux risques qui pèsent sur la vie et la sécurité de la population civile dans la région du Catatumbo en Colombie, notamment les défenseur·e·s des droits humains.**

Depuis le 16 janvier, des violences armées ont été signalées dans la région du Catatumbo, notamment des homicides de civil·e·s et des risques accrus de déplacements forcés massifs, de confinements forcés, de nouveaux meurtres et de disparitions forcées. Les organisations de la société civile de la région appellent les groupes armés à respecter la vie et la sécurité de la population civile et à adopter des mesures pour la protéger. Bien que des évacuations aient été effectuées ces derniers jours et que les autorités colombiennes se soient engagées à protéger la population civile, des actions supplémentaires sont nécessaires pour garantir leur vie et leur sécurité.

Amnesty International a observé et signalé la situation de violence et l’environnement hostile auxquels sont confrontés les défenseur·e·s des droits humains et les organisations de la société civile en Colombie, notamment dans la région du Catatumbo, marquée par une pauvreté extrême, des degrés élevés de militarisation et de violence armée, l’impact de l’éradication forcée de la feuille de coca, l’absence de soutien à d’autres solutions économiques et le manque d’accès à la santé, à la nourriture, à l’éducation, à l’eau et au logement. Malgré un fléchissement de l’activité militaire et l’éradication forcée de la feuille de coca depuis 2023, les mesures prises ont été inefficaces pour garantir les droits économiques et sociaux de la population. Aujourd’hui, la population civile de la région du Catatumbo est à nouveau confrontée à l’impact de la violence armée sur ses droits fondamentaux.

**Je vous demande instamment de faire preuve de la plus grande diligence dans l’adoption de mesures visant à les protéger, par le biais de mécanismes de prévention et de protection collective, et de garantir leur sécurité, y compris celle des défenseur·e·s des droits humains, des dirigeant·e·s sociaux et de leurs communautés.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République de Colombie, Zieglerstrasse 29, 3007 Berne

Fax: 031 350 14 09, E-mail: esuiza@cancilleria.gov.co